

**MRC DU HAUT-RICHELIEU  
RÉUNION DU COMITÉ ADMINISTRATIF  
SÉANCE ORDINAIRE**

**MARDI  
LE 31 MAI 2022**

---

Procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du comité administratif (C.A.) de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, tenue à Saint-Jean-sur-Richelieu, au lieu ordinaire des séances, laquelle fut convoquée pour le mardi, trente-et-unième jour du mois de mai deux mille vingt-deux, à neuf heures (9h00), séance à laquelle étaient présents:

Le préfet : M. Réal Ryan, maire de Noyan.

Les conseillers régionaux : M. Patrick Bonvouloir, maire de Sainte-Brigide-d'Iberville, Mme Danielle Charbonneau, maire d'Henryville et M. Jacques Lemaistre-Caron, maire de Lacolle.

Absence motivée : Mme Andrée Bouchard, préfet suppléant et maire de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Également présentes : Mme Cynthia Gagnon, urbaniste et Mme Joane Saulnier, directeur général et greffier-trésorier.

Les membres du comité administratif formant quorum et siégeant sous la présidence du préfet, M. Réal Ryan.

---

9 h 00            **Ouverture de la séance**

**Adoption de l'ordre du jour**

2069-05-22    Sur proposition du conseiller régional Mme Danielle Charbonneau,  
Appuyée par le conseiller régional M. Patrick Bonvouloir,

**IL EST RÉSOLU:**

**QUE** l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu du 31 mai 2022 soit adopté dans sa forme et teneur, le point VARIA demeurant ouvert.

ADOPTÉE

**Adoption du procès-verbal**

2070-05-22    Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Lemaistre-Caron,  
Appuyée par le conseiller régional Mme Danielle Charbonneau,

**IL EST RÉSOLU:**

**QUE** le procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du comité administratif tenue le 3 mai 2022, soit adopté dans sa forme et teneur, le tout tel que retrouvé sous la cote « document 0.1 » des présentes.

ADOPTÉE

**1.0 URBANISME**

**1.1 Schéma d'aménagement et de développement**

**1.1.1 Modifications**

**A) Projet éolien Monnoir - Modification du RCI**

Compte tenu qu'un projet visant l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville est envisagé par la Coopérative Régionale d'électricité de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, une résolution du conseil municipal local demande une modification du règlement de contrôle intérimaire 478 relatif à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC. Afin d'élaborer des scénarios et être en mesure de mesurer les enjeux pour chacune des municipalités, certains renseignements concernant le projet doivent être connus. Ces derniers seront donc sollicités auprès du promoteur en collaboration avec la municipalité. Subséquemment, une séance de travail sera tenue avec les membres du conseil de sorte à connaître leurs intentions quant à la modification du règlement de contrôle intérimaire pour l'ensemble du territoire ou pour chacune des municipalités. À suivre.

**2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

**2.1 Programme d'aide aux infrastructures de transport actif - Véloce III - Demande d'aide financière et confirmation de contribution**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à confirmer la participation financière de la MRC du Haut-Richelieu pour l'entretien de la piste cyclable La Montérégiade et solliciter l'aide financière du ministère des Transports du Québec dans le cadre du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif - Véloce III (ancien programme de la Route verte).

**2.2 Nature-Action Québec - Registre Desjardins du patrimoine naturel, paysager et agricole en Montérégie**

Pour l'instant, les membres du comité administratif suspendent tout appui à ce dossier compte tenu de l'absence de plusieurs éléments d'information, dont le financement. Des vérifications auprès de Nature-Action seront faites pour savoir si une participation financière de la MRC est sollicitée ou non.

**2.3 Tourisme/Rivière Richelieu**

Le directeur général confirme la rencontre avec les membres du conseil et les représentants de la Route de Champlain, Alo Richelieu et Tourisme Haut-Richelieu concernant les différentes demandes de subvention pour le développement de la rivière et la saison estivale avec les bateaux électriques. Après la séance du conseil du 8 juin 2022, les membres du conseil échangeront relativement aux orientations à prendre.

**2.4 FQMAMA - FRR Volet 1**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à appuyer la Fondation québécoise de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées (FQMAMA) relativement au dépôt de sa demande de subvention auprès du MAMH pour l'obtention d'un montant de 300 000\$ du FRR Volet 1 et ce, en vue de réaliser les plans et devis du projet de Quartier sécurisé Alzheimer.

## **2.5 Inventaire du patrimoine immobilier, Phase I - Octroi de contrat**

Les membres du comité administratif recommandent l'octroi d'un contrat à la firme Passerelles Coopérative en patrimoine pour un montant de 51 785\$ (taxes en sus). À noter que la MRC est éligible à une subvention maximale de 50 000\$ de la part du ministère de la Culture et des Communications. Il est mentionné que deux (2) soumissions ont été déposées dans le cadre de l'appel d'offres via le SEAO.

## **2.6 Lancement du service L'ARTERRE**

Mme Cynthia Gagnon soumet que les services de L'ARTERRE (*service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires privilégiant l'établissement de la relève par la reprise de fermes qui n'ont pas de relève identifiée, l'acquisition ou la location d'actifs*) ont débuté. À cet effet, un local est mis à la disposition de deux ressources le jeudi pour des rencontres avec les agriculteurs et potentielle relève. En l'occurrence, Mme Maryse Bernier couvrira les municipalités d'Henryville, Mont-Saint-Grégoire, Saint-Alexandre, Saint-Sébastien, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Sainte-Brigide-d'Iberville et Venise-en-Québec. Mme Caroline Bérubé prendra charge de Lacolle, Noyan, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Georges-de-Clarenceville, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et Saint-Valentin.

## **3.0 FONCTIONNEMENT**

### **3.1 Finances**

#### **3.1.1 Comptes - Factures**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des comptes et factures dont la liste fera partie intégrante des documents acheminés à chacun des membres en préparation de la séance ordinaire du 8 juin prochain.

#### **3.1.2 Taux de kilométrage - Ajustement**

Compte tenu de la hausse du coût de l'essence, les membres du comité administratif recommandent d'ajuster ce dernier à 0,56\$ du kilomètre pour les élus et employés, cadres et syndiqués de la MRC, le taux actuel étant de 0,50\$. Ce taux est proposé suite à une vérification auprès des MRC de la Montérégie qui varie entre 0,54\$ et 0,61\$.

## **4.0 COURS D'EAU**

### **4.1 Rivière des Iroquois, branche 4 - Saint-Jean-sur-Richelieu - Entérinement de factures et autorisation à répartir**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans la branche 4 de la rivière des Iroquois, à savoir : Pépinière Jacques-Cartier 1984 inc. 431,15\$; 9375-3150 Québec inc. 435,30\$; Jean Rivard 70,00\$; Lucien Méthé (18-083-053) 130,00\$; Gilles Curley 39,44\$; 9375-3150 Québec inc. 912,67\$; F2 Entretien 224,20\$; 9375-3150 Québec inc. 93,92\$; Gilles Curley 750,00\$; Frais d'administration 1,82\$, pour un total de 550,44\$. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

## **5.0 VARIA**

## **6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

CAPV2022-05-31

7.0 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

2071-05-22 Sur proposition du conseiller régional M. Jacques Lemaistre-Caron,  
Appuyée par le conseiller régional Mme Danielle Charbonneau,

**IL EST RÉSOLU:**

**DE LEVER** la présente séance ordinaire du comité administratif de la MRC  
du Haut-Richelieu, ce 31 mai 2022.

ADOPTÉE

---

M. Réal Ryan,  
Préfet

---

Me Joane Saulnier,  
Directeur général et greffier-trésorier